

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département de Saône-et-Loire - DAJ - Pôle Contrats - Concurrence

Correspondant : M. Le Président, Espace Duhesme - 18 rue de Flacé - CS 70126, 71026 Mâcon cedex 9, télécopieur : 03 85 39 76 52, adresse internet : <http://saoneetloire71.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Maîtrise d'oeuvre pour la 2ème phase de la restructuration partielle du collège "En Fleurette" à SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL

Catégorie de services : 12

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 71221000

Lieu d'exécution et de livraison : Collège En Fleurette, 71460 Saint-gengoux-le-national

Code NUTS : FRC13

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Mission de base au sens des articles R.2431-4 et 5 du Code de la Commande publique, appartenant à la catégorie d'ouvrages bâtiments et concernant les opérations de réhabilitation, étendue aux études d'exécution.
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : A titre indicatif, l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux est de 1 400 000,00 euro(s) HT.

Prestations divisées en lots : non

Cautionnement et garanties exigés : Néant

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Mandat administratif (virement bancaire) et délai maximum de paiement de 30 jours.

Avance de 15 %.

Financement sur le budget départemental.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Capacités professionnelles
Capacités techniques
Capacités financières
- Capacité économique et financière - références requises : La lettre de candidature de l'équipe dûment complétée

et, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses cotraitants (imprimé DC1).

Pour chaque membre de l'équipe :

* La déclaration du candidat (imprimé DC2),

* Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : La fiche récapitulative dûment complétée, reprenant l'équipe constituée (compétences exigées décrites à l'article 2.2.3 du règlement de la consultation), les moyens humains et matériels, et une synthèse des 4 références du dossier d'oeuvre présenté ;

Pour chaque membre de l'équipe :

* Une description des moyens humains et matériels,

* Un dossier au format A4 limité à 4 pages, présentant des références et précisant dans chaque cas le maître d'ouvrage, la nature de l'opération, les dates de réalisation, le coût HT et le type de mission assurée.

Marché réservé : Non

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

• Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 21 mai 2021 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : DMPG.21.046.CB

Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est librement téléchargeable sur la plate-forme d'administration électronique Territoires numériques Bourgogne Franche-Comté (<https://marches.ternum-bfc.fr>).

Attention ! Il est fortement déconseillé de télécharger le dossier de consultation de façon anonyme car le candidat n'aura alors pas communication des éventuelles modifications de la consultation.

Les candidats sont invités à poser leur(s) question(s) via cette plate-forme ou à l'adresse indiquée dans le présent avis.

Remise des offres sous forme électronique sur la plate-forme d'administration électronique Territoires numériques Bourgogne Franche-Comté (<https://marches.ternum-bfc.fr>).

La remise des offres est subordonnée à la visite des lieux d'exécution du marché.

Pour la visite de l'établissement, il convient de contacter pour prendre rendez-vous avec la gestionnaire du collège, par téléphone au 03.85.92.61.55 ou par mail aux adresses 0710064j@ac-dijon.fr ou gest.0710064j@ac-dijon.fr .

L'équipe de maîtrise d'oeuvre devra comporter a minima :

- 1 architecte, maître d'oeuvre mandataire,
- 1 économiste de la construction (ou compétence incluse dans bureau architecte),
- 1 bureau d'études structure,
- 1 bureau d'études fluides (chauffage, ventilation, plomberie sanitaire),
- 1 bureau d'études électricité (courants forts et courants faibles) et SSI,
- 1 bureau d'étude spécialisé en cuisine.

Sont recherchées par ailleurs des compétences en matière :

- de qualité environnementale,
- d'acoustique.

Le cumul des délais des phases études doit être compris entre 18 et 22 semaines.

Les délais des missions DIAG/ESQ, APS, APD et PRO/DCE devront être dûment renseignés par les candidats à l'article 5.1 du marché de maîtrise d'oeuvre. Ces délais s'entendent hors délais de validation par le Département.

Nota : toute proposition impliquant un cumul des délais d'études en dehors de la fourchette susvisée impliquera un rejet de l'offre.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21 avril 2021

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas, B.P. 61616, 21016 Dijon cedex, télécopieur : 03 80 73 39 89, adresse internet : <http://dijon.tribunal-administratif.fr>

Détails d'introduction des recours : Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 551-1 du CJA).

Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne).

Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du CJA).